

# MERCI

La section SUD Santé Henri Mondor remercie celles et ceux qui ont voté pour le syndicat SUD Santé.

Le faible taux de participation entraîne une très large victoire de l'abstention puisque seuls 20% des personnels se sont exprimés.

C'est évidemment un échec pour les représentants du personnel que nous sommes mais c'est aussi un échec pour la démocratie interne - aussi peu participative soit-elle - qui laisse à la direction une liberté bien trop grande de faire ce qu'elle veut, comme elle veut, quand elle veut.

Les forces ne sont pas à l'équilibre et il nous faudra sans doute monter le son pour nous faire entendre, pour leur faire entendre VOTRE voix.

Car il est bien là notre rôle: représenter les personnels, porter leurs revendications, tenter de peser sur des décisions qui nous concernent tous et faire respecter l'avis de ceux à qui on ne le demande pas.

Celles et ceux qui ont voté ont compris l'importance des syndicats, la nécessité d'un rapport de force équilibré avec l'employeur, avec les décideurs.

Nous analyserons les raisons de cette abstention massive et nous serons à votre écoute. Nous tenterons de vous donner largement la parole et réfléchirons aux moyens de mieux communiquer avec vous.

Nos attentes sont communes, nous n'en doutons pas et nous avons une obligation morale de résultats vis à vis de chacun d'entre-vous.

L'Hôpital Public se meurt mais nous ne regarderons pas ailleurs.

Défendre le service public et une offre de soins qui réponde aux besoins de la population est un devoir.

Défendre une APHP forte, attractive pour les personnels, c'est défendre un salaire minimum à 1700€ et une grille unique à la hauteur du niveau d'études et de responsabilités, des horaires de travail choisis, respectueux de nos besoins et de nos envies à chaque âge de la vie et donc compatibles avec la vie privée, c'est aussi œuvrer pour une amélioration drastique de la qualité de vie au travail et redonner du sens à nos métiers.

Nous continuerons de défendre les affaires individuelles et l'intérêt collectif.

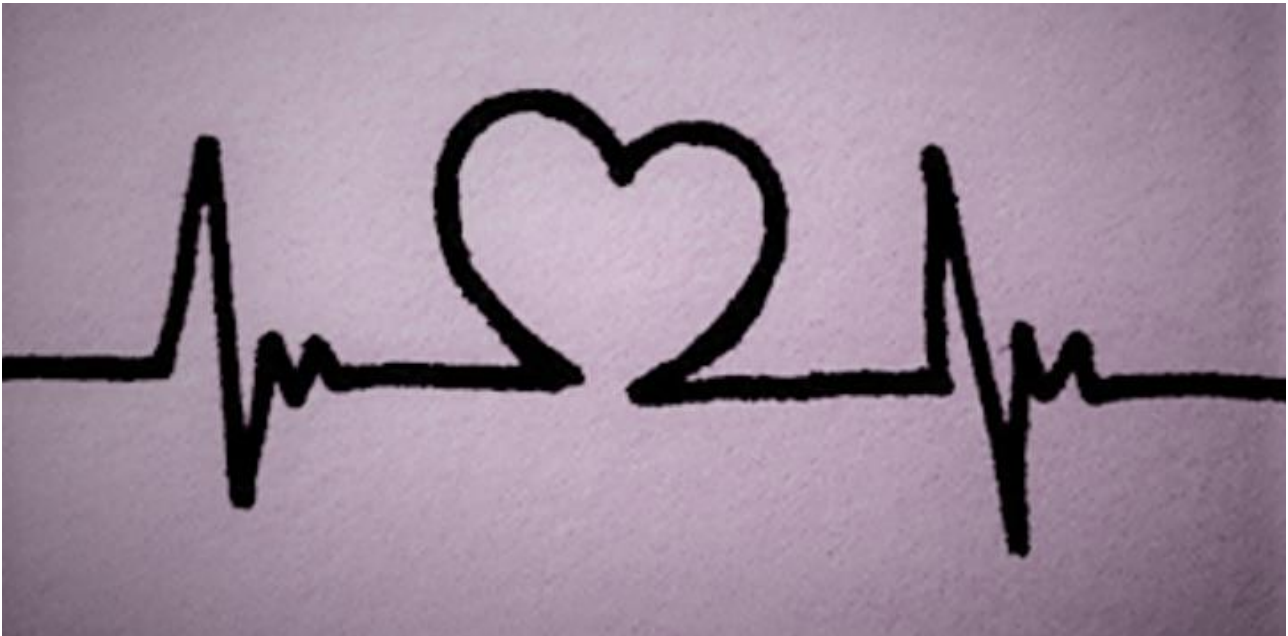
Notre engagement est intact, notre volonté de changer les choses aussi et nous resterons force de propositions contrairement aux vieux syndicats prisonniers de leur image et figés dans un conservatisme dépassé.

Nous remercions sincèrement chaque adhérent, chaque sympathisant de la confiance que vous nous accordez.

La section vous est ouverte et vous êtes les bienvenus.

Syndicalement,

La section SUD Santé Henri Mondor



**SUD Santé Henri MONDOR**

51, av. du maréchal de Lattre De Tassigny

94 000 CRETEIL

01 49 81 22 89 / DECT : 36 432

[sud-sante.hmn@aphp.fr](mailto:sud-sante.hmn@aphp.fr)

<http://sudmondor.org/>

